

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Fondamentaux théoriques 3</b>
<b>Type de module</b>	Module de l'orientation Communication visuelle
<b>Code</b>	23FTHC
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 3
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir validé le module Fondamentaux théoriques 2 (22FTH)
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Histoire et théories du graphisme 2</b> : connaître les grands moments et les grands thèmes de l'histoire du design graphique. Se sensibiliser aux développements des champs professionnels et disciplinaires du domaine, dans une perspective d'histoire culturelle.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Histoire et théories du graphisme 2</b> : cours magistral et discussions. Le cours aborde des notions historiques de façon chronologique (styles, écoles, grands noms) et effectue un rappel sémiologique et sociologique. Les dimensions culturelles, techniques et stylistiques sont prises en compte dans une approche transversale qui comprend la production graphique comme une articulation entre voir et lire, percevoir et décoder.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Histoire et théories du graphisme 2</b> : évaluation finale sous forme d'examen écrit portant sur l'analyse critique d'une production graphique, selon des modalités explicitées et exercées en cours.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité</p>

	d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Clémence Imbert
<b>Responsable du module</b>	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
<b>Descriptif validé le</b>	18.07.2023
<b>Par</b>	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.